

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée  
DANS LES

PREMIER, QUATRIÈME ET  
SEPTIÈME DISTRICTS.

Maison en bois à deux étages

2028 rue Félicité.

Cottage seul.

2016 rue Félicité.

Maison en bois à deux étages

2022 rue Félicité.

Cottage double

2020 et 2022 rue Saratoga.

Cottage seul.

2024 rue Saratoga.

Cottage seul.

1725 rue Short.

Entrepôt

742 rue Fulton.

Deux lots vacants

Enclosuré des rues Josephine et Sa-

rategie.

Un lot vacant

rue St André près de la rue S. Rom-

parte.

Vente en partage

dans l'affaire de

Thomas McEvoy vs Joseph McEvoy

et al.

A L'ENCAN—Conditions faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanateur.

Bureau No 143 rue Carondelet.

Le Mardi 4 Janvier 1898 à midi, la

Bourse des Encanateurs No 629 rue Comme-

meilleure—Bureau No 324 rue Caron-

delet—JEUDI 6 Janvier 1898 à midi, à la

Bourse des Encanateurs, Nos 629 et 631 rue

Carondelet, Bureau No 324 rue Caron-

delet, Bureau No 324 rue Carondelet.

Le H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, date

et signé le 10 novembre 1897, dans l'affaire

de l'affaire de la Succession du Dr

Paul S. Cartwright.

Un grand Lot de bois, deux mètres,

deux charrettes un wagon de glace,

un wagon à passagers, Jumper, Sulky,

Harnais, Siègeure, et beaucoup

d'autres articles;

A L'ENCAN—

MARDI 14 DECEMBRE 1897

à 11 heures A. M.

sur les lieux,

1820 RUE PREMIERE.

Dans l'affaire de la succession de

Joseph J. Sintef.

No 64, 822 Cour Civile de District pour la

paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH, J. P. Hecker,

et al. et les autres occupants par le Dr

J. H. T. King, juge de la Cour Civile de Dis-

trict pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Le H. Righter, juge de la Cour Civile de Dis-

trict pour la paroisse d'Orléans, Division E,

date et signé le 26 novembre 1897, dans l'affaire

de l'affaire de la Succession du Dr

Paul S. Cartwright.

Un certain lot de terre sur portion de terre

assez grande dans la 8ème district, à savoir

la partie qui s'étend de la rue S. Rom-

parte à la rue St. Charles.

Un certain lot de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la

route No 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 400—Deux certains lots de terre ensemble avec

les bâties et améliorations qui s'y trouvent,

situé dans le même lot et distres que la pro-

priété ci-dessus et décrise déci-

gnée par les Nos 16, 18 et 20, mesurant 180

pièces et 1 ligne sur la ligne de côté vers la